CNFB

EXCEL 2019

Niveau avancé

V2 - Août 2021

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de formation dure 18 heures et nous vous conseillons de le réaliser en 4 semaines.
L'inscription à l'examen se fait à la fin de votre formation.
La formation dispose d'exercices de validation des acquis.

Module 1 : Appliquer des options de formatage avancées
- Formatage conditionnel
- Formatges personnalisé des numéros
- Gérer les feuille de travail

Module 2 : Les fonctions
- Utiliser des fonctions associés aux opérations logiques
- Utiliser des fonctions associés aux opérations statistiques
- Utiliser des fonctions associés aux opérations Financières
- Utiliser des fonctions associés aux opérations mathématiques

Module 3 : Les diagrammes
- Créer des diagrammes
- Appliquer des fonctions avancées de formatage des diagrammes

Module 4 : Travailler avec des tableaux et listes
- Analyser des données
- Filtrer des données
- Trier des données
- Créer et utiliser des scénarios

Module 5 : Valider et vérifier
- Valider les données des tableurs
- Vérifier les données des tableurs

Module 6 : Améliorer la productivité
- Plages de cellules prénommées
- Plages de cellules macros
- Plages de cellules modèles

Module 7 : Les fonctions de liaisons, d'intégrations et d'importation
- Fonctions de liaisons pour intégrer les données
- Fonctions d'intégrations pour intégrer les données
- Fonctions d'importations pour intégrer les données

Module 8 : Collaborer et examiner les tableurs
- Appliquer les fonctions de sécurité du tableur

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Public visé :
Ouvert à tous

Pré-requis :
Accessible à toute personne, à condition de savoir lire, comprendre et parler le français

Accessibilité :
Pour optimiser la qualité de notre prise en charge, les personnes en situation de handicap sont invitées à nous en informer dès la prise de contact.
Ces personnes doivent nous préciser la nature du handicap, afin d'adapter ou de réorienter celles-ci vers une autre formation/organisme.

Objectifs de la formation :
Montée en compétences et se perfectionner sur l'utilisation d'excel.

Durée de la formation :
18h

Modalités d'accès :
Avoir un ordinateur doté d'un accès internet haut débit et d'un navigateur web.

Délai d'accès :
Pendant 8 semaines, accessible 7j/7 et 24h/24.

Test de positionnement :
Auto-évaluation pour toutes les personnes avant le début de la formation.

Type de parcours :
Session individualisée et à distance.

Tarif :
1500€ (net de taxe)

Moyens techniques :
- Plateforme de formation e-learning (LMS, Learning Management System).
- Espace personnel avec identifiant et mot de passe adressé par mail avant l'entrée en formation.

Méthodes mobilisées :
- Plateforme de formation e-learning dédiée : base documentaire complète au format vidéos.
- Accompagnement individuel par téléphone et email.
- Classes en ligne et en groupe pour renforcer les acquis.

Modalités d'évaluation :
- Test d'évaluation pré-formation.
- Exercices d'évaluation des acquis
- Attestation de formation.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Certification :
ICDL (PCIE)

Contact :
alexane.jamault@agence.com

Organigramme :

Fondateur
Monsieur Emmanuel NAMER - emmanuel.namer@agence.com

Directeur général
Monsieur Philippe SERVAJEAN - philippe.servajean@agence.com

Responsable chargé de clientèle et pédagogique
Mme Alexane JAMAULT - alexane.jamault@agence.com
Son rôle : Elle pilote le dispositif de formation, développe les moyens pédagogiques, procède à l'organisation et à l'accompagnement de la qualification des stagiaires.
Elle est en charge de l'équipe qui accompagne individuellement les membres tout au long de leur formation.

Responsable administratif et qualité
Monsieur Philippe SERVAJEAN - philippe.servajean@agence.com
Son rôle : En charge du dossier de chaque stagiaire, de son entrée en formation jusqu'à la finalisation de celle-ci.

Référente handicap
Madame Leila BOUSBA - leila.bousba@agence.com
Elle est en charge d'accueillir et d'informer les personnes en situation de handicap, de déterminer et de mettre en oeuvre un parcours de formation spécifique, d'assurer l'intégration des personnes en situation de handicap.